



La Présidence De la Polynésie française

BUREAU DE LA COMMUNICATION
Communiqué de Presse
Mardi 12 mars 2019

Affirmations sur une enquête en cours : mise au point du ministère de l'Éducation

Suite aux informations diffusées à deux reprises sur Polynésie la 1^{ère}, et annonçant « un viol perpétré dans un collège de Tahiti », le ministère de l'Éducation appelle à la plus grande prudence quant aux propos qui engagent la responsabilité de celui ou de celle qui les exprime.

S'il y a effectivement une affaire en cours, elle est actuellement prise en charge par la brigade de recherche de la Gendarmerie. A aucun moment, elle n'a été qualifiée de « viol dans un établissement scolaire ». A ce jour, les faits ne sont pas établis, ni avérés. Il est de la responsabilité de tous de laisser les forces de police et la justice faire son travail. Nous devons être particulièrement prudents en ne propageant pas des informations non vérifiées et en évitant des généralisations anxieuses.

Le ministère de l'Éducation, de la jeunesse et des sports de Polynésie française tient à rappeler que les faits délictueux commis dans les établissements scolaires sont systématiquement signalés à la justice et que l'école, au sens large, à travers l'ensemble des personnels éducatifs des établissements scolaires, veille à la sécurité et au bien-être des élèves accueillis.

-0-0-0-0-0-